

Formulaire de demande de subvention pour la plantation d'arbres en terrain privé

Dans le cadre de sa politique développement durable et du programme de végétalisation de l'espace public, la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire cherche à favoriser les démarches des Sébastienais pour la plantation d'arbres, pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants. Conformément à la délibération adoptée en conseil municipal le 20 février 2024, la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire propose un dispositif d'aide financière ouvert à partir du 1^{er} mars 2024.

Pour en bénéficier, vous devez compléter le formulaire ci-dessous en joignant l'intégralité des pièces demandées.

Arbres subventionnés :

- Sont subventionnés les arbres, feuillus ou conifères, de plus de trois ans, d'une circonférence d'environ 10 cm à 1 mètre du sol, fournis en motte ou pot et plantés en pleine terre. Les cépées sont acceptées, ainsi que les arbres en tiges (tronc de hauteur supérieure à 1,80 m) et demi-tiges (tronc entre 1,20 m et 1,50 m).
- Ne sont pas subventionnées les espèces suivantes : arbustes, palmiers, bambous, arbrisseaux et variétés naines de moins de 4 m à l'âge adulte ;
- Ne sont pas subventionnées les espèces invasives ou sujettes à la prolifération de maladies et parasites : à titre d'exemple mimosa d'hiver acacia dealbata, ailante ailanthus altissima, érable negundo acer negundo, buddleia davidii, marronnier aesculus hippocastanum, platane platanus occidentalis, peuplier noir d'Italie populus nigra (* liste pouvant être amenée à évoluer en fonction de l'état des connaissances en parasitologie et de l'évolution des maladies et ravageurs) ;

Aide financière :

Sous réserve du respect par le bénéficiaire des obligations mentionnées dans le présent formulaire, la Ville verse au bénéficiaire une aide financière fixée à :

50 % du coût d'achat TTC de l'arbre, plafonné à 50 € par arbre acquis à partir du 1^{er} mars 2024.

- Pour l'achat d'un arbre par les occupants de maisons individuelles
- Pour l'achat de 5 arbres par les copropriétés privées

Le prix s'entend uniquement sur l'achat de l'arbre, après déduction des remises, promotions et hors accessoires (tuteurs, colliers,...), hors amendements et engrais.

Tout dossier incomplet sera refusé et retourné.

INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR :

Particulier

Copropriété privée

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné (e) (Nom, Prénom).....

En qualité de (particulier, président de copropriété, syndic,.....)

.....

Merci de cocher les cases suivantes :

- Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier de demande d'aide financière pour l'acquisition d'un arbre ainsi que la sincérité des pièces jointes ;
- Déclare sur l'honneur n'avoir déposé qu'une demande de subvention ;
- Atteste que je suis bien l'acquéreur de l'arbre ;
- M'engage à respecter les principes du règlement de subvention, à assurer la protection, le suivi et une taille adaptée de l'arbre planté ;
- Autorise la Ville à utiliser les photographies jointes dans les documents de communication de la Ville visant à promouvoir la politique municipale en faveur de l'arbre ;
- M'engage à apporter la preuve aux services de la Ville qui en feraient la demande que l'arbre est bien planté dans ma propriété à Saint-Sébastien-sur-Loire et à autoriser la vérification par les services municipaux de la plantation de l'arbre.
- En renseignant ce formulaire, j'autorise que les informations qui y figurent soient utilisées pour ma demande d'aide financière pour l'achat d'un arbre.

Date :

Signature :



VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION :

Type de l'arbre :

Prix TTC en euros :

DOSSIER A PRESENTER

- Le présent formulaire dédié dûment complété et signé,
- Un justificatif d'identité : copie de la CNI, du passeport ou du permis de conduire du demandeur
- Un justificatif de domicile
- La facture de l'arbre, datée à partir du 1^{er} mars 2024, indiquant les coordonnées du détaillant, la date d'achat, l'essence de l'arbre et ses caractéristiques, le prix
- Deux photographies de l'arbre planté en situation (vue générale, et vue rapprochée). L'acquéreur de l'arbre autorise la vérification sur rendez-vous par les services municipaux de la plantation de l'arbre.
- Un RIB

Dossier (en PDF) par mail espacespublics@saintsebastien.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – Place Marcellin Verbe – 44230 Saint-Sébastien-sur -Loire